

Fédération Française de Natation

Commission d'Organisation Fédérale (COF)



CAHIER DES CHARGES

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION DE NATATION COURSE

Niveau

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| International | <input type="checkbox"/> |
| National | <input type="checkbox"/> |
| Régional | <input type="checkbox"/> |
| Départemental - Local | <input type="checkbox"/> |

Nom de la manifestation :

Date de la manifestation :

Structure organisatrice :

Date de la demande :

I- Le demandeur

Monsieur, Madame, Mademoiselle⁽¹⁾ :

Numéro de licence FFN :

Agissant en qualité de (fonction)

Pour le compte de (structure locale)

Adresse complète :

Téléphone : Fax :

E-mail :

(1) Rayez la mention inutile.

II- La manifestation

Nom de la manifestation :

Date :

Catégorie(s) d'âges concernée(s) ⁽¹⁾ :

- Benjamins
- Minimes
- Cadets
- Juniors
- Seniors

(1) Cochez les cases correspondantes

III- La structure organisatrice

Nom de la structure :

Numéro d'affiliation FFN :

Nombre de licenciés (2006-2007) :

Adresse complète du siège social :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Site Web :

IV- Le site de l'événement

Veillez cocher le type d'établissement accueillant la manifestation (1) :

Bassin de compétition :

- 25m couvert
- 25m découvert
- 50m couvert
- 50m découvert

Bassin de récupération :

- 25m couvert
- 25m découvert
- 50m couvert
- 50m découvert

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

Le demandeur certifie que :

- Le site de la manifestation est conforme aux lois et règlements en vigueur concernant les établissements sportifs.
- Le(s) bassin(s) utilisé(s) sont conforme(s) à la réglementation de la Fédération Internationale de Natation (FINA), à celle de la Fédération Française de Natation et conforme(s) pour l'établissement d'éventuel(s) record(s).
- L'accès à l'établissement fera l'objet d'un contrôle rigoureux permettant de respecter sa capacité d'accueil.

V- Documents à fournir par le demandeur

Le demandeur s'engage à fournir à la Fédération Française de Natation, avec la présente demande, les documents ci-dessous, suivant le niveau du Meeting :

- Organigramme de l'événement des principales personnes
- Règlement sportif de la compétition
- Budget prévisionnel de l'événement
- Principales actions de communication
- Principaux supports de communication : logo, affiches, programme...
- Détail des médailles – cadeaux – primes

VI- Déclaration de l'organisateur

Je soussigné(e).....responsable de la manifestation décrite ci-dessus :

- Certifie que l'ensemble des participants seront licenciés dans leur fédération d'appartenance,

- Certifie l'exactitude des renseignements concernant la manifestation,

- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Fédération Française de Natation et des dispositions réglementaires relatives à l'organisation des événements sportifs en France, et notamment les textes définissant les critères labellisant les différents meetings,

- Demande la validation Meeting de niveau (1) :

- International
- National
- Régional
- Départemental - Local

- M'engage respecter les dispositions réglementaires dans leur intégralité

- Joins un chèque de 500 Euros (Meeting International)

250 Euros (Meeting National)

au titre de participation financière aux prestations fédérales

Fait à :

Le :

Signature :

(1) Cochez les cases correspondantes

VII- Avis du Comité Régional

Le Comité Régional de

Représenté par son Président :

Monsieur, Madame, Mademoiselle⁽¹⁾.....

(1) Rayez la mention inutile.

Avis motivé (uniquement pour les meetings de niveau international, National et Régional)

Avis favorable

Avis défavorable

Pour les meetings de niveau Départemental - Local

- . Autorise
- . N'autorise pas

Fait à : Le :

Signature du Président du Comité Régional

.....
.....

VIII- Avis de la Direction Technique Nationale et de la Commission Natation Course

Avis motivé (uniquement pour les meetings de niveau international, National et Régional)

Avis favorable

Avis défavorable

Fait à : Le :

Signature

.....
.....

IX- Avis de la Fédération Française de Natation

La Fédération Française de Natation, représentée par Monsieur René GEFFRAY, Président de la Commission d'Organisation Fédérale,

- **Autorise le meeting**

Niveau international

Niveau National

Niveau Régional

- **N'autorise pas le meeting**

Motif de refus :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Bassin non conforme à la réglementation FINA ou au niveau de l'organisation | <input type="checkbox"/> Sécurité insuffisante |
| <input type="checkbox"/> Non respect du règlement sportif et des règles techniques | <input type="checkbox"/> Structure organisatrice non agréée ou non déclarée |
| | <input type="checkbox"/> Concurrence dans le calendrier fédéral |
| | <input type="checkbox"/> Autre (s) : |

.....
.....
.....
.....

Fait à : Le :

Signature du Président de la COF

.....
.....

Contraintes d'organisation par niveau			
	International	National	Régional
Bassins	Homologué avec 1 ou 2 plaques	Homologué avec 1 ou 2 plaques	Homologué avec 1 ou 2 plaques
	Bassin de récupération adjacent	Bassin de récupération adjacent	Recommandé
	Lignes de nage homologuées	Lignes de nage homologuées	Recommandé
Chronométrage	Electronique	Electronique	Electronique
Officiel	Configuration Jury National (A et B) 1 juge-arbitre inscrit sur les listes nationales	Configuration Jury National (A et B) 1 juge-arbitre inscrit sur les listes nationales	Configuration Jury (A, B et C)
Contrôle Antidopage	Présence d'un délégué régional garantissant le dispositif antidopage	Présence d'un délégué régional garantissant le dispositif antidopage	-
Médical	Médecin de la compétition	Médecin de la compétition	Médecin de la compétition
Information et diffusion des résultats	Transmission des résultats par Internet pour validation classement national et spécial résultats meetings	Transmission des résultats par Internet pour validation classement national et spécial résultats meetings	Transmission au Comité Régional
Homologation des records du monde, d'Europe et de France	Joindre le PV du contrôle antidopage obligatoire par le médecin préleveur assermenté (règlement FINA) Dossier d'homologation	Joindre le PV du contrôle antidopage Obligatoire par le médecin préleveur assermenté (règlement FINA) Dossier d'homologation	Pas d'Homologation
Présence nageur de niveau international	Au moins 5 nageurs situés dans les 20 premiers (classement FINA de l'année précédente)	-	-
Programme	Au minimum séries, finales Programme des épreuves olympiques	Libre	Libre
Organisation	Déclaration de l'organisation auprès des autorités compétentes (DRDJS)	Déclaration de l'organisation auprès des autorités compétentes (DRDJS)	Déclaration de l'organisation auprès des autorités compétentes (DRDJS)
	Joindre le budget prévisionnel	Joindre le budget prévisionnel	Compétence du Comité Régional
Délégué FFN	Oui	Non	Non

Pour les Meetings d'animation

Enregistrements des performances et promotion

	Records et MPF	Intégration des résultats	Site Internet	Inscription LEN
Meetings Internationaux	OUI	Ranking FFN, ATRF, Ranking LEN	Promotion, lien avec site organisateur, résultats PCE et news	OUI
Meetings Nationaux	OUI	Ranking FFN, ATRF, Ranking LEN	Promotion, lien avec site organisateur, résultats PCE et news	NON
Meetings Régionaux	NON	Ranking FFN, ATRF	Site régional, résultats PCE, liste meetings régionaux	NON

Meetings Départementaux / Locaux : gérés par les comités régionaux qui adressent la liste à la COF.

Meetings Internationaux

MEETING « International »	
Appellation	Meeting comportant des nageurs licenciés dans leur Fédération respective de niveau international (au moins 5 nageurs situés dans les 20 premiers (classement FINA de l'année précédente). Appellation : Meeting International de... (Nom de la Ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Performances validées dans le « ranking » national Edition d'un spécial résultats meetings en fin de saison Homologation des records (FRA, EUR, MON) et des MPF
Calendrier des compétitions	Meetings inscrits au calendrier national Meetings proposés par la FFN au calendrier de la LEN Nombre limité de meetings en fonction des dates protégées
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local à l'exception d'1 ou 2 partenaires (hors équipementier). Dans ce cas de figure, l'organisateur bénéficie des apports (financiers ou services) du ou des partenaires FFN
Promotion du meeting	Promotion au niveau national et international par la FFN
Officialisation	Présence d'un délégué officiel FFN

Meetings Nationaux

MEETING « National »	
Niveau du Meeting	Meeting comportant des nageurs licenciés dans leur Fédération respective. Appellation : Meeting National de... (Nom de la Ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Performances validées dans le « ranking » national Edition d'un spécial meetings en fin de saison Homologation des records (FRA, EUR, MON) et des MPF
Calendrier des compétitions	Nombre limité de meetings en fonction des dates protégées
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local.
Promotion du meeting	Meeting inscrit dans un calendrier « National »
Officialisation	Présence d'un délégué régional officiel FFN

Meetings Régionaux

MEETING « Régional »	
Appellation	Appellation : Meeting de... (Nom de la Ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Performances validées dans le « ranking » national Sur demande d'un club, et à titre exceptionnel, le DTN peut prendre en compte telle ou telle performance, au vu des éléments fournis, en particulier en cas de records réalisés dans des conditions réglementaires.
Calendrier des compétitions	Inscription au calendrier fédéral
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local.
Promotion du meeting	Local
Officialisation	Par la région

Meetings Départementaux-Locaux

MEETING « Départemental-Local »	
Appellation	Appellation : Meeting de... (Nom de la Ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Validation des performances pour le comité régional Pas d'homologation des records (F, E, M)
Calendrier de compétitions	Inscription au calendrier régional ou départemental Période autorisée par la région
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local
Promotion du meeting	Local
Officialisation	Par la région selon ses critères

Calendrier des dates protégées :

- Du vendredi 5 au dimanche 7 décembre 2008 inclus
- Du vendredi 19 au dimanche 21 décembre 2008 inclus
- Du vendredi 27 février au dimanche 1^{er} mars 2009 inclus pour les nageurs de N1 et supérieure
- Du vendredi 27 au dimanche 29 mars 2009 inclus pour les nageurs de N1 et supérieure
- Du mercredi 1^{er} avril au dimanche 19 juillet 2009 inclus